

Ivan Sand

# Géopolitique de la projection aérienne française

De 1945 à nos jours

Préface du général d'armée aérienne **Luc de Rancourt**,  
inspecteur général des armées - air et espace

Postface de **Philippe Boulanger**,  
professeur de géographie à l'université Paris-Sorbonne



**CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES AÉROSPATIALES**

**Géopolitique  
de la projection  
aérienne française  
de 1945 à nos jours**

**Ivan Sand**

**Préface du général d'armée aérienne Luc de Rancourt,  
inspecteur général des armées - air et espace**

**Postface de Philippe Boulanger,  
professeur de géographie à l'université Paris - Sorbonne**

**Cartographie : AB Pictoris / Blanche Lambert**

**LA DOCUMENTATION FRANÇAISE**

### **Titres déjà parus :**

- Jérôme de Lespinois (dir.), *La doctrine des forces aériennes françaises 1912-1976*, 2010.
- Jérôme de Lespinois (dir.), *Politique, défense, puissance : 30 ans d'opérations aériennes*, 2011.
- Robert Pape, *Bombarder pour vaincre*, Jean-Patrice Le Saint (trad.), 2011.
- Camille Grand, Grégory Bouterin (dir.), *Envol vers 2025*, 2011.
- Hans Ritter, *La Guerre aérienne*, Horst Gorlich (trad.), 2013.
- Sébastien Mazoyer et alii (dir.), *Les drones aériens : passé, présent, avenir. Approche globale*, 2013.
- Louis Péna, *50 ans d'enseignement pour une doctrine aérienne générale (1949-1999)*, 2014.
- Corentin Brustlein, Étienne de Durand et Élie Tenenbaum, *La Suprématie aérienne en péril*, 2014.
- Mickaël Aubout, *Les Bases de la puissance aérienne 1909-2012*, 2015.
- Jérôme de Lespinois (dir.), *Anthologie mondiale de la stratégie aérienne*, 2020.
- Matthieu Gantelet, *Du militaire au politique : une biographie du général Paul Stehlin (1907-1975)*, 2020.
- Patrick Facon, *L'armée de l'air en quête de son identité*, 2020.
- Tony Morin, *Fait aérien, arme aérienne et culture*, 2020.
- Jérôme de Lespinois (dir.), *Le destin d'une aviation victorieuse. L'aéronautique militaire française après la Grande Guerre*, 2022.
- Louise Matz et Camille Trotoux, *Éthique de la puissance aérienne et de la maîtrise du domaine spatial*, 2022.

### **Hors collection :**

- Patrick Facon, *Histoire de l'armée de l'air*, 2009.

Couverture : Philippe Bucher, PAO du CESA.

« En application de la loi du 11 mars 1957 (article 41) et du Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992, complétés par la loi du 3 janvier 1995, toute production partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre. »

© Direction de l'information légale et administrative, Paris, 2022

ISBN : 978-2-11-157606-3 (papier)

978-2-11-157607-0 (PDF web)

# REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement madame la professeure Édith Fagnoni, monsieur le professeur Olivier Forcade, monsieur le lieutenant-colonel Jérôme de Lespinois, monsieur le professeur Sébastien-Yves Laurent, monsieur le professeur Jean-Vincent Holeindre, pour avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse.

L'aboutissement de mon travail de doctorat doit beaucoup aux nombreuses personnes qui m'ont accompagné, conseillé ou soutenu, et que je souhaite ici remercier.

J'exprime ma sincère gratitude au professeur Philippe Boulanger qui m'a ouvert le champ des études de géographie militaire lorsque j'étais étudiant en master 2 à l'Institut français de géopolitique de l'université Paris 8. Je le remercie de m'avoir accordé sa confiance en acceptant de devenir mon directeur de thèse, et plus particulièrement pour son soutien indéfectible, ses conseils avisés, ses relectures minutieuses et sa patience.

Je veux également remercier madame la professeure Béatrice Giblin qui a accepté de me recevoir et de me donner des conseils lors des prémices de mes recherches ainsi que madame la professeure Frédérick Douzet pour ses suggestions et ses encouragements.

Pour son écoute et sa disponibilité, je tiens à saluer madame Candice Zaninetti qui a facilité mon arrivée et mon intégration au sein de l'École doctorale de géographie de Paris.

Je suis extrêmement reconnaissant à l'armée de l'air et de l'espace qui m'a offert des conditions exceptionnelles pour mes recherches. Je remercie également l'ensemble des aviateurs que j'ai pu interroger au sein de leurs unités, sur leurs bases de stationnement ou en opex, et qui m'ont consacré du temps et de l'énergie afin de répondre le plus précisément possible à mes questions.

Au sein du Service historique de la défense, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers le commandant Romain Choron et envers madame Emmanuelle Mauret qui m'ont aidé à identifier les archives écrites et orales dont j'avais besoin.

J'adresse un remerciement particulier à l'ensemble des collègues avec qui j'ai eu la chance de travailler au Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) : le commandant Jean-Christophe Pitard-Bouet et le capitaine Mickaël Aubout pour leur accueil chaleureux, leur exigence et leur bienveillance lors de mes premières années, le capitaine Tony Morin et la lieutenant

Carole Herraïz pour leur bonne humeur et surtout leur amitié. Je tiens à remercier le lieutenant-colonel Jérôme de Lespinois pour sa confiance et ses conseils ainsi que l'équipe de la section Rédaction, l'adjudant-chef Jean-Paul Talimi et l'adjudant-chef Fanny Boyer, pour leur écoute, leur patience et leur soutien. Je veux également saluer la capitaine Louise Matz, le capitaine Loris Paoletti, la lieutenant Anne Maurin et le sous-lieutenant Pierre Vallée (que je remercie tout particulièrement pour sa relecture précise et méthodique du manuscrit) et leur souhaiter le meilleur pour leurs travaux de recherche en cours.

Je remercie par ailleurs vivement Blanche Lambert, cartographe de talent, avec laquelle je me suis associé pour la réalisation de cet ouvrage. En plus de la partie technique et de l'esthétique des cartes, ses conseils sur le fond m'ont grandement aidé à représenter la complexité des enjeux de la projection aérienne.

J'ai également une pensée particulière pour monsieur Pierre Verluise, qui a su m'orienter au moment de mes premiers pas dans le monde des études de géopolitique et qui n'a cessé de m'accompagner depuis. Je le remercie pour la confiance qu'il m'a accordée dès notre premier contact ainsi que pour sa fidélité.

Sur le plan personnel, je tiens à remercier ma mère pour les nombreuses heures consacrées à la relecture de mes travaux ainsi que pour l'énergie déployée afin de me proposer certaines reformulations et de déceler les coquilles au sein de mon manuscrit.

Pour ses remarques pertinentes, son esprit critique et constructif ainsi que ses avis tranchés, je remercie spécialement ma compagne qui a su également m'apporter le soutien dont j'avais besoin pour mener mes recherches. Enfin, malgré leur jeune âge, je tiens à mentionner mes filles qui m'ont vu travailler et qui, à leur façon, m'ont apporté une motivation supplémentaire.

# PRÉFACE

La projection aérienne des armées françaises a occupé une large partie de ma carrière passée de pilote de transport aérien militaire. Je ne pouvais qu'apprécier le fait qu'Ivan Sand y consacre une très importante réflexion théorique qui permette, au-delà d'un certain empirisme qui a pu prévaloir jusqu'à présent, de mieux poser le cadre intellectuel et conceptuel dans lequel cette dimension de la puissance aérienne, encore trop peu étudiée, se développe.

Elle est d'autant plus appréciable qu'elle s'incarne dans une approche géopolitique, c'est-à-dire selon une méthode d'analyse qui fonde son étude sur des perspectives autant géographiques qu'historiques. Pour peu que l'on en comprenne les ressorts, les règles, mais aussi les limites, c'est par une telle approche qu'il est alors possible de mieux cerner les réponses éventuelles que peut offrir la projection aérienne militaire aux dynamiques d'un monde dont aujourd'hui tous les repères traditionnels ont volé en éclat, où la rupture stratégique est devenue la norme : terrorisme, retour d'une politique de rapports de forces, prolifération des armes de destruction massive, délitement du multilatéralisme, hybridité des menaces, nouveaux champs de conflictualité, sécurité climatique et environnementale, crises sanitaires...

En effet, nous ne saurions être un acteur géopolitique à part entière capable de se poser en puissance d'équilibre sans comprendre comment se projeter dans un monde où les espaces de compétition se multiplient et où la logique d'un continuum compétition-contestation-affrontement prévaut. Or, la valeur stratégique que revêt un espace, qu'il soit géographique ou immatériel, dépend des moyens à notre disposition pour y accéder. L'amiral Castex l'avait déjà fait remarquer en son temps. Par ailleurs, cette mise en perspective offerte par Ivan Sand est d'autant plus utile et intéressante que, comme le rappelle Hervé Coutau-Bégarie, le concept de stratégie est inséparable de l'idée de mouvement, point que l'on a trop tendance à oublier.

Dès lors, poser la projection aérienne militaire comme un concept géostratégique, c'est ajouter aux outils utiles la réflexion stratégique. C'est étayer le cadre et la pensée indispensables à une meilleure appréhension des voies et des moyens utiles à une action diplomatique et militaire propre à renforcer notre sécurité collective.

En l'occurrence, la projection aérienne militaire française connaît depuis une dizaine d'années une métamorphose considérable qui change radicalement notre rapport à la géographie. Le triptyque *Rafale/MRTT/A400M* offre aux armées des combinaisons jusque-là inaccessibles tant en termes de réactivité que d'élongations et de capacités opérationnelles significatives. En témoignent les récentes missions telles que le raid *Hamilton* de

rétorsion contre les capacités chimiques syriennes, les missions de diplomatie aérienne et de signalement stratégique *Pégase*, *Skyros* et *Hephaira* menées en Indopacifique, l'opération d'évacuation de ressortissants *Apagan* dans le chaos de Kaboul ou la manœuvre de désengagement de la force *Barkhane* au Mali dans lesquelles l'*A400M* a joué un rôle essentiel, la manière dont les *Rafale* et les *MRTT* ont permis à la France de contribuer immédiatement dans les heures qui ont suivi l'attaque de la Russie en Ukraine à la réassurance de nos alliés baltes et polonais, ou encore la contribution à la projection du bataillon « Aigle » dans le cadre de la force de réaction rapide de l'OTAN en Roumanie.

On le voit donc, la projection aérienne militaire offre à la fois de nouveaux territoires et de nouvelles solutions à notre imagination et partant à notre créativité stratégique. Celles-ci s'inscrivent dans la longue évolution remontant à la Seconde Guerre mondiale qu'Ivan Sand a décrite en détail. Mais à la différence de ces années, ce ne sont plus des capacités échantillonnaires que l'on peut projeter selon une échelle de temps long, mais bien des capacités significatives propres à démontrer notre puissance et à agir jusqu'aux antipodes dans un délai extrêmement bref.

En fait, nous assistons à la combinaison de la dilatation et de l'imbrication de nos espaces stratégiques avec le raccourcissement du temps dont Hervé Coutau-Bégarie estimait qu'elle fondait le raisonnement géostratégique. La projection aérienne militaire répond désormais mieux que jamais à la nature dynamique de la géostratégie.

Les analyses d'Ivan Sand sont d'autant plus intéressantes qu'elles n'omettent pas non plus le fait nucléaire. Elles rappellent à quel point, dès 1964, année de la première prise d'alerte de la composante aéroportée, la nouveauté fondamentale introduite par le concept de dissuasion a reposé sur la projection aérienne militaire permise notamment par le ravitaillement en vol. On ne dira d'ailleurs jamais assez à quel point la dissuasion structure les capacités de l'armée de l'air et de l'espace. En la matière, assurer la crédibilité de la dissuasion a aussi contribué à tirer vers le haut nos moyens de projection aérienne militaire renforçant par là même la dimension géostratégique de ce concept.

Aussi, il me semble qu'à l'heure où l'on s'interroge sur nos priorités stratégiques à l'ombre portée de la lutte contre le terrorisme, de la guerre en Ukraine, de l'instabilité du Proche et Moyen-Orient, des convulsions africaines et de la rivalité croissante entre la Chine et les États-Unis, ou encore de la liberté d'accès aux espaces communs, l'exploitation de la projection aérienne militaire en tant que concept géostratégique ne peut que contribuer à apporter des réponses réalistes et équilibrées à l'ensemble de ces défis. On en connaît désormais mieux les réalités et les ressorts. Elles fondent une nouvelle

géographie politique et militaire, car rien n'est en effet plus actuel que cette réflexion de Raymond Aron dans *Paix et guerre entre les nations* : l'espace, le nombre, les ressources définissent les causes ou les moyens matériels d'une politique.

Général d'armée aérienne Luc de Rancourt,  
inspecteur général des armées - air et espace



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	11
<b>PREMIÈRE PARTIE – LA PROJECTION AÉRIENNE, CONCEPT GÉOSTRATÉGIQUE</b> .....	23
Chapitre I. – La projection des armées : d’une réalité opérationnelle à un concept géostratégique .....	27
Chapitre II. – La projection militaire comme objet d’étude géographique .....	71
Chapitre III. – Le cas de la projection aérienne française depuis 1945.....	103
<b>DEUXIÈME PARTIE – EUROPE, BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AFRIQUE FRANCOPHONE : LA PROJECTION AÉRIENNE DANS LES ZONES D’INFLUENCE DE LA FRANCE</b> .....	149
Chapitre IV. – La construction d’un outil de projection aérienne au sein des territoires de l’Union française (1945-1962).....	153
Chapitre V. – La projection aérienne au service des alliances stratégiques de la France au sein de ses anciennes colonies (1960-1989).....	209
Chapitre VI. – Élargissement géographique et politique du champ d’action de la projection aérienne (1990-2018) .....	259
<b>TROISIÈME PARTIE – L’ÉCHELLE MONDIALE COMME HORIZON DE LA PROJECTION AÉRIENNE FRANÇAISE</b> .....	317
Chapitre VII. – La puissance aérienne face aux conditions géographiques du théâtre indochinois.....	321
Chapitre VIII. – L’acquisition de l’arme nucléaire bouleverse la géostratégie de la projection aérienne française.....	364
Chapitre IX. – Le Moyen-Orient et l’Asie centrale comme nouveaux espaces de la projection aérienne française après la guerre froide.....	399
<b>CONCLUSION</b> .....	441

# INTRODUCTION

En mai 2019, le général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'air, prévoyait, devant la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, que « *d'ici 2023, l'armée de l'air aura la capacité de projeter 20 Rafale en moins de 48 heures en Polynésie ou en Nouvelle-Calédonie* »<sup>1</sup>. Cette déclaration amène un certain nombre de réflexions à propos de la notion de projection aérienne : le chef d'état-major de l'armée de l'air la quantifie en nombre d'avions de combat, y associe un territoire d'arrivée ainsi qu'une durée de déploiement. La projection d'une force aérienne est donc ici assimilée à un mouvement géographique d'un effectif précis, à une distance et en un temps donnés. Vingt-cinq ans plus tôt, le deuxième Livre blanc sur la défense de la V<sup>e</sup> République stipulait que la « projection de puissance proprement dite a[vait] pour objet de porter un coup d'arrêt à la montée d'un conflit, d'imposer d'emblée la marque d'une supériorité »<sup>2</sup>. La projection de puissance apparaissait dans ce contexte comme un concept plus fluide, impliquant un certain déséquilibre entre les adversaires – la marque d'une supériorité laisse entendre qu'un seul des acteurs dispose de capacités de projection – et l'idée d'une menace qui pourrait suffire à endiguer la volonté adverse. Sans en préciser les contours, l'outil de projection militaire était envisagé dans une perspective plus globale, en tant que concept géostratégique.

Ces deux approches témoignent du vaste champ lexical associé à la notion de projection militaire, mais aussi de son ambivalence. Dans ce cadre, le dénominateur commun de ces emplois de la projection semble être l'idée de mouvement d'une force, quantifié dans le premier cas et abstrait dans le second. La dimension aérienne associée à la projection peut également prêter à confusion : si cette dernière signifie que le mouvement emprunte la voie aérienne, les forces concernées ne se limitent pas aux aéronefs. Plus généralement, la notion de projection de forces englobe l'envoi de troupes terrestres quel que soit leur mode d'acheminement. Le domaine du transport aérien joue donc un rôle de premier ordre pour la projection aérienne d'une armée, notamment dans son appréciation quantitative. Dans une démarche comptable, la mesure des capacités de projection aérienne des armées françaises est d'ailleurs parfois restreinte à celles de sa flotte d'avions de transport, largement déficitaire pour les liaisons intercontinentales dans le cas de la France. Les récents travaux de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale à propos du transport stratégique concluaient à ce propos que les contrats passés avec des sociétés étrangères dans ce domaine aboutissaient à une situation où « *dans les faits, ce sont les Russes et les Ukrainiens qui ont la maîtrise de la projection de nos forces sur les théâtres extérieurs* »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Compte-rendu de l'audition du général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'air, devant la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, 15 mai 2019, consulté le 6 janvier 2020.

<sup>2</sup> *Livre blanc sur la défense*, La Documentation française, Paris, 1994, p. 83.

<sup>3</sup> Rapport d'information déposé par la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, relatif au transport stratégique, enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 28 mars 2017 et présenté par le député François Cornut-Gentille.

Si ces exemples illustrent le caractère multiforme de la projection aérienne d'une armée, ils montrent surtout que le propre de cette notion est de décrire le mouvement d'une force par la voie aérienne. À partir de ce simple constat, la projection aérienne peut être envisagée dans une perspective géographique, se nourrissant des différentes approches de cette discipline qui ont trait aux opérations militaires.

### APPROCHE(S) GÉOGRAPHIQUE(S)

L'analyse spatiale des conflits armés s'inscrit généralement au sein de deux branches principales de la géographie – la géographie militaire, à laquelle est rattachée l'approche géostratégique, et la géopolitique – tandis que la géographie politique peut être convoquée pour éclairer les décisions des chefs d'État. Si pour certains géographes les différences entre ces notions ne constituent pas nécessairement « *une distinction de nature* »<sup>4</sup>, l'histoire de ces termes et les oppositions entre ces courants leur confèrent un sens particulier. Les nombreuses controverses à leur propos<sup>5</sup> ont en effet affiné la signification de chacune de ces notions et ont plus largement contribué à l'élaboration de la méthodologie d'analyse spatiale du fait militaire. En 1992, Paul Claval écrivait ainsi à propos des « *trois termes [utilisés] pour désigner l'ensemble des aspects spatiaux des faits politiques* » : « *La géographie politique, devenue adulte, montre quels sont les facteurs qui, à long terme, pèsent sur les équilibres politiques et aboutissent à un certain ordre spatial. La géostratégie se penche sur la prise de décision, et sur les dimensions et les conséquences spatiales de celles-ci dans les situations d'incertitude du monde réel. La géopolitique prend en compte tous les aspects des situations de force et montre comment elles sont vécues par les protagonistes en présence*<sup>6</sup>. » Paul Claval est par ailleurs, avec André-Louis Sanguin, à l'origine d'un renouveau des études de géographie politique en France<sup>7</sup>. Fidèle à la démarche exprimée dans l'ouvrage fondateur de Friedrich Ratzel en 1897, cette discipline entend « *jeter les bases d'une technologie spatiale du pouvoir d'État* »<sup>8</sup> selon les termes du géographe Michel Korinman. À rebours d'une géographie politique essentiellement académique, considérée comme une simple « *chambre enregistreuse, dont le pouvoir, à son gré, dispose sans y trouver de perspectives véritablement nouvelles* »<sup>9</sup>, Friedrich Ratzel opte pour une science directement appliquée aux décisions prises par le pouvoir politique, comme en témoigne le sous-titre associé à l'édition de 1902 de sa *Géographie politique : une géographie des États, du commerce et de la guerre*<sup>10</sup>.

<sup>4</sup> Frédéric Lasserre et Emmanuel Gonon, *Manuel de géopolitique, enjeux de pouvoir sur des territoires*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 12.

<sup>5</sup> Stéphane Rosière remarque ainsi que « *c'est même sans doute à ce propos que la production est la plus abondante* » en faisant référence aux questions de définition de la géographie politique et de la géopolitique. Stéphane Rosière, *Géographie et géopolitique : une grammaire de l'espace politique*, Paris, Ellipses, 2003, p. 9.

<sup>6</sup> Paul Claval, « Géographie politique, géopolitique et géostratégie, quelques réflexions », *Stratégie*, n° 55, 1992, p. 31-39.

<sup>7</sup> Voir aussi André-Louis Sanguin, « Géographie politique, géopolitique, géostratégie », *Stratégie*, n° 55, 3/1992, p. 42-46.

<sup>8</sup> Friedrich Ratzel, *La géographie politique : les concepts fondamentaux*, Paris, Fayard, 1987, p. 12.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 11.

Cette idée renvoie plus généralement à la différence entre la géographie universitaire et la « *géographie fondamentale* », comprise par Yves Lacoste comme une discipline « *indissociable de l'action, de la décision et de la stratégie* »<sup>11</sup>, pratiquée dans un domaine précis par des spécialistes qui ne cherchent pas à publier ou à enseigner les conclusions de leurs travaux. Dans le domaine militaire, cette distinction fait écho aux travaux de Philippe Boulanger qui constate qu'en France la géographie militaire a longtemps été un outil des professionnels adoptant une approche globale afin de donner « *aux officiers une vision générale de l'organisation de l'espace et de la complexité des relations entre les sociétés* » tandis que la discipline était délaissée par la géographie universitaire dont la démarche tendait au contraire « *à se spécialiser dans une approche précise (rurale, urbaine, économique, etc.)* »<sup>12</sup>. La prégnance de ce type de travaux monographiques pendant plusieurs décennies explique en partie l'image de la géographie militaire, perçue parfois comme « *fondamentalement statique, car centrée sur le terrain en soi et attentive aux permanences* » à l'inverse d'une géostratégie « *essentiellement dynamique* » d'après l'analyse d'Hervé Coutau-Bégarie<sup>13</sup>. Dès la fin des années 1920, comme le détaille Philippe Boulanger, l'essor de la géostratégie<sup>14</sup>, « *sous le style dynamique du vice-Amiral Castex, vient sonner le glas* » de la géographie militaire, qui se centre alors plutôt sur « *l'étude d'espaces réduits sur un temps plus court* »<sup>15</sup>.

Alors que le concept de stratégie est déjà considéré par Hervé Coutau-Bégarie comme « *inséparable de l'idée de mouvement* »<sup>16</sup>, le succès de la géostratégie au cours de la guerre froide s'expliquerait par son attachement à l'analyse des grands espaces – à l'ère de l'affrontement des blocs et des missiles intercontinentaux – et à la prise en compte de la « *dilatation de l'espace stratégique* » et de la « *dilution des fronts qui brouille la distinction traditionnelle entre la zone de combat et l'arrière et oblige à concevoir désormais la conduite des opérations sur une échelle étirée à l'extrême* »<sup>17</sup>. L'amiral Raoul Castex précise ainsi, à la lumière des enseignements de la Seconde Guerre mondiale, que « *ce sont surtout les possibilités de mouvement des nouveaux engins qui modifient l'influence de la géographie et notamment la valeur des distances* »<sup>18</sup>. En cela, la géostratégie peut être vue comme une adaptation des réflexions stratégiques à une nouvelle donne spatiale, façonnée notamment par l'essor de l'aviation : « *L'arène physique demeure bien la même si on la considère en grandeur géométrique, en dimensions linéaires ou superficielles, en kilomètres, carrés ou non. Mais, si on l'envisage en temps, en durées ou facilités de parcours, tout change*<sup>19</sup>. » La géostratégie prônée par l'amiral Castex semble ainsi être une réponse au constat que « *l'influence de la géographie sur les opérations est un*

<sup>11</sup> Yves Lacoste (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, Paris, 1993, p. 672.

<sup>12</sup> Philippe Boulanger, Éditorial, *Stratégie*, n° 82-83, 2-3/2001, p. 9-13

<sup>13</sup> Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, Economica, p. 870.

<sup>14</sup> La première mention de l'adjectif « géostratégique » est attribuée au général Giacomo Durando dans un ouvrage paru en 1846. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, op. cit., p. 835.

<sup>15</sup> Philippe Boulanger, *La Géographie militaire française (1871-1939)*, Paris, Economica, 2002, p. 10.

<sup>16</sup> Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, op. cit., p. 859.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 863.

<sup>18</sup> Amiral Raoul Castex, *Théories stratégiques. Tome VI, Mélanges stratégiques*, Paris, Economica, 1997, p. 76.

<sup>19</sup> *Ibid.*

facteur qui [...] évolue avec le temps, les engins et le progrès technique »<sup>20</sup> sans pour autant être amenée à disparaître.

Par ailleurs, la géostratégie, de même que la géopolitique, semblent se différencier des autres branches de la géographie par la grande importance accordée aux acteurs des rivalités étudiées, notamment les États, ainsi que par la prise en compte dans le raisonnement des intentions de l'adversaire. Yves Lacoste, sous l'impulsion duquel la géopolitique est devenue une discipline enseignée à l'université après son bannissement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale<sup>21</sup>, définit celle-ci comme l'étude des rivalités de pouvoir sur un territoire. Dans son ouvrage fondateur *Dictionnaire de géopolitique*, il précise d'une part que ces rivalités sont « d'abord celles des États, grands ou petits, qui se disputent la possession ou le contrôle de certains territoires »<sup>22</sup>. Sa démarche scientifique repose sur l'analyse contradictoire des représentations de chaque acteur du conflit, ces dernières alimentant, au sein de l'opinion publique, des débats politiques qu'il juge capitaux. Parallèlement, il considère que la géostratégie est une discipline qui met l'accent sur « l'importance, dans certains rapports de force, de configurations géographiques qui sont alors considérées en tant que telles comme des enjeux tout à fait majeurs »<sup>23</sup>. Si les deux notions relèvent du même champ sémantique, Yves Lacoste voit une de leurs différences dans le fait que la géostratégie ne suscite pas nécessairement de débat au niveau des citoyens, au contraire de la géopolitique. La géostratégie serait ainsi un outil réservé aux décideurs, généralement militaires. Hervé Coutau-Bégarie n'observe pas la même distinction. Il fait de ces deux notions des éléments de la réflexion des stratèges avec une nuance de niveau de raisonnement : « La géopolitique dit ce qu'il faut acquérir ou conserver, la géostratégie dit si cela est possible et comment, avec quels moyens<sup>24</sup>. »

Les deux auteurs se rejoignent sur l'importance, au sein des deux disciplines, de l'analyse des perceptions d'un potentiel adversaire, d'une part, ainsi que de l'étude d'ensembles spatiaux à différentes échelles, d'autre part. Ces deux éléments rejoignent la vision antique de la géographie en tant que « science des princes et des chefs d'État »<sup>25</sup>. Ils correspondent par ailleurs à la définition d'une géographie militaire renaissante, décrite par Philippe Boulanger comme une « réflexion sur la manière de penser le terrain en termes de tactique, l'espace en termes de stratégie, le territoire en termes de puissance »<sup>26</sup>. Sous l'impulsion des armées américaines, la géographie militaire connaît en effet un nouvel essor à la suite de la fin de la guerre froide, qui se concrétise en France par la publication de plusieurs documents

<sup>20</sup> Amiral Raoul Castex cité in Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, op. cit., p. 850.

<sup>21</sup> L'histoire du mot géopolitique en France et à l'étranger a été relatée dans plusieurs ouvrages. Se reporter notamment à Yves Lacoste (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, op. cit., p. 11-14 et Stéphane Rosière, *Dictionnaire de l'espace politique*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 131-136.

<sup>22</sup> Yves Lacoste (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, op. cit., p. 3.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 678.

<sup>24</sup> Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, op. cit., p. 860.

<sup>25</sup> Strabon cité in amiral Raoul Castex, *Théories stratégiques. Tome III*, Paris, Economica, 1997, p. 133.

<sup>26</sup> Philippe Boulanger, *La Géographie militaire française (1871-1939)*, op. cit., p. 10-11.

de doctrine consacrés aux questions géographiques<sup>27</sup> ainsi que par la création de l'Établissement géographique interarmées au cours des années 2000. La géographie militaire peut dès lors être comprise comme « *une science, au sens large, de la relation entre le milieu et l'homme afin d'assurer une vision globale de la mission militaire* »<sup>28</sup>. Cette interprétation fait par ailleurs écho aux rares travaux consacrés à certains aspects de la géographie militaire, comme l'analyse de l'influence du climat sur la guerre par Pierre Pagney, pour qui l'art militaire doit être envisagé comme « *une science technologique, une science humaine et une science naturelle* »<sup>29</sup>. La géographie militaire française se nourrit également du renouvellement de la discipline impulsé par quelques analystes britanniques et américains au cours des années 1990 et 2000. Harold Winters relève ainsi l'influence mutuelle qu'exercent l'environnement et la conduite de la guerre l'un sur l'autre en axant principalement son analyse sur les aspects de géographie physique<sup>30</sup>. En abordant les questions de géographie culturelle et politique, l'approche plus globale de John Collins permet de compléter les différentes facettes de la discipline et d'illustrer l'importance des questions de géographie humaine dans les questions stratégiques<sup>31</sup>. Enfin, à l'instar de Rachel Woodward<sup>32</sup>, certains géographes se sont attachés à démontrer l'influence des activités militaires du temps de paix sur l'organisation des territoires, souvent moins visibles que les bouleversements territoriaux dus aux conflits armés.

La projection aérienne, en tant qu'outil militaire réservé aux dirigeants de grandes puissances, semble donc à la fois entrer dans le champ de la géographie politique et de la géostratégie, tandis que la géopolitique permet d'éclairer certains aspects associés aux représentations des acteurs. Les différents corpus théoriques associés à ces disciplines permettent dès lors d'envisager une méthode d'analyse spatiale propre à cet objet d'étude.

#### **ANALYSE SPATIALE DU FAIT AÉRIEN**

Les analyses de la puissance aérienne ont considérablement évolué depuis les premières utilisations de la troisième dimension dans un cadre militaire. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le milieu aérien est perçu comme une zone parfaitement homogène, au sein de laquelle les aéronefs évoluent relativement librement, une vision symbolisée par l'œuvre du général italien Giulio Douhet<sup>33</sup>. L'absence supposée de contraintes de navigation dans les airs est alors mise en avant, notamment en opposition aux milieux terrestre et maritime, qui seraient

<sup>27</sup> Voir par exemple Publication interarmées PIA-05.301, document cadre du soutien en géographie aéroterrestre interarmées, EMA/Division Emploi, octobre 2003, cité in Mickaël Aubout, *Géographie politique et militaire du réseau des bases aériennes françaises (1909-2012)*, sous la direction de Jean-Robert Pitte, soutenue le 6 décembre 2013 à l'université Paris 4-Sorbonne, p. 20.

<sup>28</sup> Philippe Boulanger, *Géographie militaire*, Paris, Ellipses, 2006, p. 3.

<sup>29</sup> Pierre Pagney, *Le climat, la bataille et la guerre : des conflits limités aux conflits planétaires*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 289.

<sup>30</sup> Harold Winters, *Battling the Elements: Weather and Terrain in the Conduct of War*, Baltimore, Londres, John Hopkins University Press, 1998, 317 p.

<sup>31</sup> John M. Collins, *Military geography for professionals and the public*, Washington, Londres, Brassey's, 1998, 437 p.

<sup>32</sup> Rachel Woodward, *Military geographies*, Malden, Blackwell, 2004, 196 p.

<sup>33</sup> Voir par exemple l'ouvrage publié en 1921 par Giulio Douhet, considéré comme le père de la stratégie aérienne : Giulio Douhet, *La Maîtrise de l'air*, Economica, Paris, 2007, p. 56.

régis par des frontières humaines ou physiques, comme l'exprime par exemple le théoricien américain William Mitchell<sup>34</sup>. Mais la conception idéaliste d'une arme aérienne omnisciente est rapidement relativisée sur le plan théorique comme au niveau pratique. L'amiral Raoul Castex est un des premiers à énoncer le caractère éphémère de tout aéronef : « *L'avion ne conquiert pas, n'occupe pas*<sup>35</sup>. » Il poursuit en soulignant le caractère temporaire de la notion de « maîtrise de l'air » chère à Douhet : « *Cette remarque est vraie non seulement du sol ou de la mer; ce qui a déjà une grande importance, mais même de l'air*<sup>36</sup>. » Il s'oppose également à ce dernier en réfutant l'idée que l'essor de l'aviation pourrait aboutir à la disparition des fronts terrestres : « *La conquête des territoires reste [...] l'objectif final et indispensable*<sup>37</sup>. » Plusieurs évolutions de l'arme aérienne viennent par la suite nuancer ces conclusions, notamment son utilisation à une échelle beaucoup plus importante au cours de la Seconde Guerre mondiale, qui, selon certains aviateurs français, fait de la puissance aérienne l'arme de « *la conquête et [de] l'occupation des grands espaces* »<sup>38</sup>. L'année 1945 correspond en effet à une rupture pour la projection aérienne des armées françaises, sur les plans doctrinal comme capacitaire, même si plusieurs opérations antérieures peuvent être considérées comme les prémices de ce concept<sup>39</sup>.

Ces différents débats soulignent surtout la complexité du fait aérien – expression qui englobe toutes les activités humaines dans les airs – et de l'utilisation de la troisième dimension à des fins militaires, contrairement à ce qu'anticipaient les premiers théoriciens. Dans sa thèse de géographie consacrée au réseau des bases aériennes françaises, Mickaël Aubout s'est récemment attaché, dans le premier chapitre, à définir les principes d'une géographie militaire aérienne<sup>40</sup>. Ses conclusions vont à rebours de l'idée de l'air en tant que milieu homogène, sur les plans des géographies physique comme humaine. Le relief et les phénomènes climatiques peuvent exercer une grande influence sur l'utilisation des appareils, tandis que la construction de couloirs aériens, de zones réservées, et plus généralement la souveraineté exercée par chaque État au sein de son espace aérien, constituent bien les fondements d'une géographie aérienne. Cette dernière avait été esquissée par Emmanuel de Martonne dès 1948, dans un ouvrage consacré avant tout à l'analyse spatiale de l'aviation civile<sup>41</sup>, qui symbolise un bref mouvement d'une géographie universitaire de la circulation aérienne, dix ans après le premier *Congrès de*

<sup>34</sup> William Mitchell, *Our Air Force: The Keystone of National Defense*, New York, E. P. Dutton & Co., 1922, p. 13.

<sup>35</sup> Amiral Raoul Castex, *Théories stratégiques. Tome I*, Economica, Paris, 1997, p. 324.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> Général Paul Gérardot, « La conquête et l'occupation de grands espaces », *Forces aériennes françaises*, vol. 1, octobre 1946, p. 5-12.

<sup>39</sup> Ivan Sand, « Les "missions spéciales" au-delà des lignes allemandes et l'aviation française sur le front d'Orient : les prémices de la projection aérienne durant la Première Guerre mondiale », in *L'Aviation militaire au sortir de la Grande Guerre*, journée d'études à l'auditorium de l'hôtel de ville de Paris, 30 octobre 2018.

<sup>40</sup> Mickaël Aubout, *Géographie politique et militaire du réseau des bases aériennes françaises (1909-2012)*, sous la direction de Jean-Robert Pitte, soutenue le 6 décembre 2013 à l'université Paris 4 Sorbonne, p. 30-57.

<sup>41</sup> Emmanuel de Martonne, *Géographie aérienne*, Albin Michel, Paris, 1948, 242 p.

*géographie aérienne*, organisé à Paris, lors du XVII<sup>e</sup> Salon de l'aéronautique à Paris. Les travaux d'Emmanuel de Martonne se situent parallèlement dans le sillage d'un ouvrage du géographe américain George Renner, *Human Geography in the Air Age* dans lequel il entend présenter la « *nouvelle géographie du monde* »<sup>42</sup> en fonction du développement de l'aviation.

Les bases d'une géographie militaire aérienne permettent ainsi d'appréhender la projection aérienne comme un objet d'études à part entière. Sur le plan conceptuel, l'analyse d'un tel mouvement, à partir de sa base de départ jusqu'à son point d'application, en passant par différents espaces aériens et d'éventuelles escales, s'inscrit dans une démarche géopolitique multiscalaire, compte tenu des différentes « *intersections d'ensembles spatiaux* » et « *niveaux d'analyse spatiale* »<sup>43</sup> mis en jeu. Récemment, le lieutenant-colonel Jérôme de Lespinois a ainsi esquissé une « *géopolitique aérienne* » en mettant en relief « *comment le développement de l'aviation a transformé les relations géographiques entre États* »<sup>44</sup>. Les spécificités de l'aviation sont en effet perçues comme remettant en cause certains fondements géostratégiques. Hervé Coutau-Bégarie identifie celles-ci comme un des facteurs qui, avec l'essor des mouvements armés non étatiques, fait « *déborde[r] [la guerre] de la sphère militaire* » puisque « *la séparation rigoureuse entre militaires et civils se trouve remise en cause, sinon carrément niée* » et « *le théâtre de la guerre a désormais vocation à s'étendre à la totalité du territoire des protagonistes* »<sup>45</sup>, qui cumule alors le rôle de réservoir de ressources et de puissance avec celui de zones d'affrontement. La démarche géopolitique permet dès lors la prise en compte des représentations des différents acteurs, y compris celles de l'opinion, tandis que « *la géostratégie peut être considérée comme la tentative théorique d'appréhender la conduite simultanée d'opérations sur des théâtres jusqu'alors séparés* »<sup>46</sup>. Cette dernière accorde de surcroît une place de choix aux raisonnements fondés sur l'interpénétration des milieux terrestre, maritime et aérien, en offrant une grille de lecture combinée en fonction notamment de leurs différentes échelles géographiques et temporelles<sup>47</sup>. Ces éléments répondent dès lors à une des observations déjà formulées à propos de la projection aérienne, outil militaire qui utilise la troisième dimension pour faire intervenir une force, éventuellement terrestre, dans des délais les plus courts possibles.

Les éléments de doctrine de la projection aérienne française sont bien entendu insuffisants pour l'analyse, la pratique des opérations s'éloignant souvent de la théorie – le général André Beaufre résume le travail du stratège par une analogie avec « *un chirurgien qui devrait opérer un malade en état de croissance constante et extrêmement rapide, sans être sûr de sa topographie anatomique, sur une table*

---

<sup>42</sup> George T. Renner, *Human Geography in the Air Age*, The Macmillan Company, New York, 1942, 238 p.

<sup>43</sup> Selon les expressions d'Yves Lacoste, *Dictionnaire de géopolitique*, op. cit., p. 30.

<sup>44</sup> Jérôme de Lespinois, « L'empire de l'air. Essai d'une géopolitique aérienne », in Jean Baechler et Jérôme de Lespinois (dir.), *La Guerre et les Éléments*, coll. « L'Homme et la Guerre », Paris, Hermann, 2019, p. 359-373.

<sup>45</sup> Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, op. cit., p. 864.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 869.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 872.



*d'opération en perpétuel mouvement et avec des instruments qu'il aurait dû commander cinq ans à l'avance* »<sup>48</sup>. L'étude doit donc s'appuyer sur une approche globale puis comparative des différents exemples de projection aérienne des armées françaises, à partir d'un recensement exhaustif<sup>49</sup>. L'analyse spatiale de chacune de ces opérations d'une part, et la géographie dessinée par leur ensemble d'autre part, forment les deux faces de l'approche pratique de la projection aérienne.

## **PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE**

Depuis 1945, la projection aérienne des armées françaises constitue un outil militaire, par définition à la disposition du pouvoir politique dans le cadre de la IV<sup>e</sup>, puis de la V<sup>e</sup> République. Appréhendée selon une démarche géographique, elle décrit le mouvement d'une force par la voie aérienne. À partir de ces premiers éléments de définition, la projection aérienne peut être envisagée comme un concept qui traduit une capacité des armées françaises. Elle est également associée à un certain nombre d'exemples, conflits, déploiements, opérations extérieures ou même exercices, qui font appel aux moyens aériens. Ces deux approches font intervenir des enjeux et des acteurs qui répondent à des problématiques de niveaux différents. La première a trait aux documents de doctrine, mais aussi aux organisations, aux lois de programmation ou encore aux budgets des armées, et plus généralement du secteur de la défense. Les gouvernements, les parlementaires et les états-majors y jouent un rôle majeur et doivent s'appuyer sur une analyse prospective des conflits. La seconde est propre à chaque opération au sein de laquelle la projection aérienne est utilisée. Elle fait donc intervenir les différents acteurs de ces conflits, belligérants en tête, mais aussi les éventuels États survolés par les forces françaises, les autorités accordant ou non un droit de transit et de stationnement, ou encore les alliés dans le cas d'une coalition. En plus de la prise en compte des échelons politiques et stratégiques, l'analyse de ces opérations doit combiner des éléments des niveaux opératif et tactique, qui ont une incidence sur la manœuvre aérienne.

Ces différentes approches, qui consacrent l'État comme acteur omniprésent, conduisent ainsi à s'interroger plus globalement sur l'apport concret de cet outil militaire : dans quelle mesure la projection aérienne est-elle un instrument géostratégique au service de la puissance de la France<sup>50</sup> ?

## **LES BORNES CHRONOLOGIQUES INDUISENT UN DÉSÉQUILIBRE DES SOURCES PRIMAIRES, COMPENSÉ PAR UN ÉLARGISSEMENT DU CHAMP DES RECHERCHES**

La décision de démarrer la période d'étude en 1945 correspond à une conjoncture particulière de l'aviation : sur le plan doctrinal le fait aérien bouleverse alors

<sup>48</sup> Général André Beaufre, *Introduction à la stratégie*, rééd. Fayard/Pluriel, Paris, 2012, p. 66.

<sup>49</sup> Ce travail pose plus généralement la question de la place des opérations militaires dans les études universitaires. Très récemment, plusieurs chercheurs ont présenté certaines contradictions des travaux dans ce domaine, sans y apporter de solution concrète. Voir Thibaud Boncourt, et al. « Que faire des interventions militaires dans le champ académique ? Réflexions sur la nécessaire distinction entre expertise et savoir scientifique », 20 & 21. *Revue d'histoire*, vol. 145, n° 1, 2020, p. 135-150.

<sup>50</sup> La puissance d'un État est ici envisagée, selon l'approche de Raymond Aron, comme « *la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités* », c'est-à-dire comme une donnée relative. Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 58.

la pensée géographique des armées<sup>51</sup> tandis que d'un point de vue humain comme matériel l'armée de l'air entame une véritable renaissance<sup>52</sup>. La guerre d'Indochine (1945-1954), la rébellion à Madagascar (1947) ou encore le pont aérien de Berlin (1948-1949) mettent à rude épreuve les capacités des forces aériennes françaises et les font entrer dans une nouvelle ère, qui les amènent à intervenir régulièrement à des milliers de kilomètres des bases métropolitaines. Par ailleurs, le choix de fixer la borne chronologique supérieure à l'époque la plus contemporaine s'inscrit dans la démarche géopolitique décrite par Yves Lacoste, qui entend construire cette discipline comme une réflexion sur des conflits actuels, en utilisant les enseignements de l'histoire<sup>53</sup>. Ainsi, la prise en compte d'une longue période historique – tout du moins à l'échelle de l'aéronautique militaire – permet d'envisager les continuités et les ruptures dans l'emploi de la projection aérienne, en termes de doctrine, de territoires visés et de bases utilisées. La récurrence de certaines régions ou points d'appui est alors riche d'enseignements sur la continuité de l'utilisation de la puissance aérienne hors du territoire métropolitain, dans des contextes pourtant très différents.

Du point de vue de l'histoire militaire de la France, l'ère chronologique qui va de la fin de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui est généralement découpée en trois périodes<sup>54</sup> : entre 1945 et 1962, les armées françaises sont principalement engagées au sein des conflits de décolonisation ; à partir de 1963, s'ouvre l'ère des opérations extérieures, ou « opex », majoritairement conduites au sein d'anciennes possessions coloniales ; enfin à partir de 1991, la période post-guerre froide voit l'engagement de la France dans des opérations plus nombreuses, souvent menées en coalition et au sein de nouveaux espaces. Ce découpage souffre de certaines limites : l'intervention en Égypte en 1956 dans le contexte de la crise du canal de Suez présente par exemple toutes les caractéristiques d'une opération extérieure tandis que l'ère des opex ne prend pas fin en 1991, loin de là, mais la nature et les zones des interventions évoluent. Cependant, il offre un cadre conceptuel satisfaisant compte tenu du faible nombre d'exceptions. De plus, son intégration au sein de différents travaux consacrés aux interventions extérieures, y compris des publications du ministère des Armées<sup>55</sup>, ancre ce découpage dans les perceptions de l'histoire militaire française par les acteurs du présent.

Dès lors, les sources primaires disponibles souffrent d'un déséquilibre inhérent à toute étude des questions de défense qui embrasse l'époque actuelle : les délais de communication des archives du Service historique de la défense (SHD) sont de cinquante ans. Ces dernières n'ont donc pu être exploitées que jusqu'à l'année 1970.

---

<sup>51</sup> Ivan Sand, « 1946-1949 : le facteur aérien bouleverse la pensée géographique au sein des armées françaises », *Revue historique des armées*, n° 290, 2018/1, p. 99-110.

<sup>52</sup> Pascal Personne, « Les effectifs de l'armée de l'air de 1946 à 1949 : une approche critique », *Revue historique des armées*, n° 148, septembre 1982, p. 16-27.

<sup>53</sup> Yves Lacoste (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, op. cit., p. 672.

<sup>54</sup> Hervé Drévilion et Olivier Wiewiorka (dir.), *Histoire militaire de la France, II. De 1870 à nos jours*, ministère des Armées/Perrin, Paris, 2018, 720 p.

<sup>55</sup> Philippe Chapleau et Jean-Marc Marill (dir.), *Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française. De 1963 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2018, 451 p. et Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF) de l'armée de terre, « 50 ans d'opex en Afrique (1964-2014) », *Cahier du Retex*.

Les archives du département air du SHD constituent naturellement la ressource principale. Les différents bureaux de l'état-major de l'armée de l'air permettent d'analyser les politiques et les grandes orientations de l'outil de projection aérienne. Les séries des différents commandements aériens des territoires d'outre-mer – l'Indochine, l'Afrique-Occidentale française, l'Afrique-Équatoriale française et l'Afrique orientale française – éclairent à la fois sur l'utilisation de l'arme aérienne dans les conflits de décolonisation, mais aussi sur la perception de ces territoires comme l'assurance d'une profondeur stratégique en cas de nouveau conflit mondial. Enfin, la série C permet d'analyser l'emploi de l'armée de l'air au sein des premières « opex ». Mais les archives du département terre sont également primordiales pour comprendre les enjeux représentés par la projection aérienne pour l'ensemble de l'outil militaire français, depuis les premières expériences d'opérations aéroportées jusqu'au transport de troupes, de fret et de matériel, en passant par le ravitaillement par les airs de forces isolées.

L'inaccessibilité des archives écrites à partir de 1970 peut être compensée par la prise en compte de plusieurs types d'autres sources. Tout d'abord, le département air du SHD dispose d'un fonds d'archives orales de plus de 900 entretiens, qui couvrent une large période historique, allant jusqu'aux conflits du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Sans remplacer les documents écrits, leur consultation permet souvent d'éclairer un point précis d'une opération de projection, le croisement de plusieurs témoignages concernant une même opération permettant de minimiser les approximations ou les oublis éventuels des militaires interrogés. Par ailleurs, les articles publiés dans les revues de défense offrent souvent une vision des débats en cours ainsi que certains points de vue ou récits de commandants militaires revenant d'opérations. Pour l'armée de l'air, la revue *Forces aériennes françaises*, qui a existé jusqu'en 1976, constitue une source de grande qualité. Pour l'ensemble des armées, la *Revue Défense Nationale*, qui existe sous ce titre depuis 1945, reflète les questions plus générales et souvent communes aux armées. Enfin, la consultation de documents plus récents de doctrine et de retour d'expérience *via* le Centre interarmées de concept, de doctrine et d'expérimentations (CICDE) éclaire sur certains aspects précis d'un conflit, ou de la conduite des opérations dans un milieu physique, même si les règles de confidentialité restreignent leur communicabilité.

Une attention particulière a été apportée aux documents parlementaires des années 1980 et 1990, décennies de l'apparition, puis de la consécration du terme « projection » dans le vocabulaire stratégique français. En plus des rapports parlementaires de l'époque, des lois de programmation et des avis budgétaires concernant l'armée de l'air consultés aux archives de l'Assemblée nationale, l'Institut François Mitterrand a mis à disposition sa base de données des prises de parole de l'ancien président de la République au cours de ses deux septennats (1981-1995). Par ailleurs, le traitement de la notion de projection dans les différents Livres blancs consacrés à la défense permet de mesurer son évolution depuis son apparition dans l'édition de 1994.

L'ensemble de ces recherches de sources primaires et secondaires a été complété par la consultation de nombreux ouvrages et articles académiques consacrés aux questions de défense, mais aussi de témoignages de militaires. Enfin,

L'opportunité de réaliser des entretiens semi-dirigés avec des officiers de l'armée de l'air occupant des fonctions en lien avec la projection a apporté des éclairages sur la période contemporaine. La visite de certaines unités (Centre du soutien des opérations et des acheminements à Villacoublay, *European Air Transport Command* à Eindhoven ou encore le *Combined Air Operations Center* sur la base d'Al Udeid au Qatar) permet également de mieux comprendre les acteurs et le fonctionnement d'une opération de projection aérienne.

**À PARTIR DE LA PROJECTION AÉRIENNE COMME CONCEPT STRATÉGIQUE,  
UNE ANALYSE DE SON APPLICATION DANS LES ESPACES D'INFLUENCE  
DE LA FRANCE PUIS À L'ÉCHELLE MONDIALE**

Afin de répondre à la problématique générale de la projection aérienne comme instrument de la géopolitique de la France, plusieurs sous-questions s'imposent.

Tout d'abord, peut-on appréhender la projection aérienne comme un concept géostratégique ? La première partie s'articule en trois chapitres qui ont pour objectif de cerner précisément les différentes conceptions de la projection, puis de formuler des critères propres à l'étude. Les origines de ce terme, qui est apparu au sein du vocabulaire stratégique américain dans le contexte de guerre froide, sont indispensables pour en comprendre les ressorts. Le chapitre I retrace précisément son essor, outre-Atlantique dans un premier temps, puis en France, dans un contexte différent et avec des spécificités propres à la géopolitique du pays. Les fondements de cette notion permettent ensuite d'en dégager une définition géostratégique. Le chapitre II s'attache ainsi à en préciser les contours : les principaux territoires mis en jeu, l'adaptation aux différents milieux naturels ainsi que les principaux invariants spatiaux. À partir de ces caractéristiques, il présente les outils de l'analyse spatiale de la projection, en combinant une méthode quantitative et une démarche plus théorique fondée sur les représentations. Le chapitre III applique ces enseignements au cas de la projection aérienne des armées françaises, dans une démarche globale. Un recensement de l'ensemble des opérations correspondant à la définition de la projection aérienne permet de dégager une base de données d'une centaine d'exemples concrets, qui constitue le cœur de l'étude. Son analyse fait ressortir certaines ruptures. La principale concerne la distribution spatiale de ces opérations : l'Afrique francophone, le bassin méditerranéen et l'Europe forment un ensemble au sein duquel se déroule la majorité des opérations, en s'appuyant sur un réseau solide de bases et d'alliances qui facilite la manœuvre ; parallèlement, l'armée de l'air construit un outil de projection à l'échelle mondiale, marquée par différentes grandes étapes, qui l'amènent à se déployer dans des zones plus lointaines, de façon ponctuelle. C'est ce découpage territorial qui est retenu pour l'analyse des opérations de projection aérienne, détaillée au sein des deuxième et troisième parties.

Quels sont donc les ressorts géopolitiques de l'emploi de la projection aérienne au sein des espaces d'influence de la France ? Pour répondre à cette interrogation, la deuxième partie reprend le découpage chronologique habituel de l'histoire militaire française depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le chapitre IV expose le rôle des territoires de l'Union française dans la construction de l'outil de projection aérienne, entre 1945 et 1962. Les conflits de décolonisation constituent des exemples, parfois très divers, des emplois de la puissance aérienne dans un contexte

de contre-insurrection à l'échelle du théâtre, tout en maintenant des liaisons avec les bases métropolitaines. Puis, le chapitre V aborde la projection aérienne à l'ère des opérations extérieures, principalement en Afrique, qui est marquée par plusieurs ruptures. L'emploi du ravitaillement en vol constitue notamment un bouleversement de la géographie aérienne des interventions françaises. La fin de la guerre froide voit enfin les zones d'intervention de la France s'élargir à l'Europe et à l'Afrique du Nord, avec des opérations multinationales, sans pour autant que l'activité des forces aériennes en Afrique francophone ne s'atténue. Le chapitre VI explore les spécificités de ces engagements multiples et les adaptations de l'outil de projection à des contextes géopolitiques nouveaux. La récurrence des interventions des armées au sein des espaces d'influence de la France ne doit toutefois pas atténuer la vocation mondiale de l'armée de l'air, dont la doctrine s'est aussi forgée sur la possibilité d'action à très longue distance.

Ainsi, dans quelle mesure les armées françaises ont-elles construit un outil de projection aérienne à l'échelle mondiale ? La troisième partie s'attache à trois aspects précis de cette question, qui correspondent à des exemples très différents de projection à plusieurs milliers de kilomètres de la métropole. La guerre d'Indochine (1945-1954) constitue un acte fondateur d'une géographie militaire aérienne, à différentes échelles. Consacré à ce conflit, le chapitre VII analyse le constat des lacunes de l'armée de l'air dans le domaine du transport à long rayon d'action tandis que les armées françaises établissent et perfectionnent l'utilisation de l'aviation dans un milieu où la voie terrestre est difficilement praticable et dangereuse. Dans un tout autre domaine, les années 1960 constituent une rupture fondamentale des dynamiques spatiales de la puissance aérienne française. Le chapitre VIII se concentre ainsi sur les conséquences de l'acquisition d'une capacité nucléaire aéroportée pour l'outil de projection. Si, au moment du développement de l'arme atomique, il ne s'agit pas d'un de ses objectifs, les matériels et la doctrine des forces aériennes stratégiques (FAS) irriguent petit à petit l'ensemble des forces aériennes françaises et repoussent leur horizon stratégique. Enfin, la guerre du Golfe (1991) symbolise l'entrée dans une période nouvelle sur le plan de la géographie des opex françaises. En s'appuyant sur trois principaux cas de projection aérienne, le chapitre IX décrit les nouvelles dynamiques d'opérations conduites dans des zones lointaines – Moyen-Orient et Asie centrale – où la France ne dispose pas des mêmes facilités de déploiement qu'en Afrique ou en Europe.